


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Jun 2012

L'indexation et vous!



Dans ce numéro :

L'indexation et vous!	1
Pétition pour l'indexation	1
Pendant ce temps à Ottawa!	2
1 500 membres ont assisté aux AGR	3
L'AREQ aux États généraux sur le féminisme	3
Regardez la vidéosouvenir du 50 ^e de l'AREQ	4
Environnement	5
Nos comités à pied d'oeuvre	6
Programme <i>toujours en action</i>	7
Commande de papeterie	7

Tel qu'annoncé dans l'édition de juin-juillet du magazine *Quoi de neuf*, l'AREQ a développé un nouvel outil, plus convivial et complet, permettant de calculer la perte de pouvoir d'achat découlant de la désindexation des régimes de retraite depuis 1982. Il a été conçu en collaboration avec un actuaire, monsieur Robert Cyr.

Sous forme graphique, cet outil s'adresse autant aux personnes à la retraite qu'à celles encore au travail. Il permet non seulement de mesurer la perte de pouvoir d'achat actuelle, mais aussi future.

En outre, il permet d'estimer, en fonction de différents paramètres, quelle serait la rente de retraite, aujourd'hui et dans l'avenir, si l'indexation partielle ou la pleine indexation était accordée.

Pour effectuer le calcul, rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de l'AREQ au www.areq.qc.net et cliquez sur le bouton Web intitulé « L'indexation et vous! », en haut à droite.

Pétition pour l'indexation : *dernier sprint* *de signatures*

La pétition réclamant la réindexation des rentes de retraite par le gouvernement du Québec sera déposée à la mi-juin à l'Assemblée nationale. Ainsi, il ne reste que quelques jours pour faire parvenir des copies signées au bureau de l'AREQ.

Notons qu'une copie de la pétition a été insérée dans le magazine *Quoi de neuf* de juin-juillet. Les copies qui seront acheminées après la mi-juin seront conservées en vue d'un éventuel dépôt à l'Assemblée nationale à l'automne.





Pendant ce temps, à Ottawa!

Deux dossiers en lien avec les préoccupations de l'AREQ sont à l'étude à la Chambre des Communes.

Le premier, le projet de loi C-38, intitulé *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012* et mettant en oeuvre d'autres mesures, sera adopté d'ici la fin de la session parlementaire. Ce projet de loi omnibus compte plus de 400 pages et modifie 69 lois différentes.

Les principaux éléments touchés sont les suivants :

- ◆ l'assouplissement des règles relatives aux études d'impact environnemental;
- ◆ le passage de 65 à 67 ans de l'âge d'admissibilité aux prestations de sécurité de la vieillesse;
- ◆ le resserrement des règles d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers;
- ◆ la modification des règles de calculs des transferts fédéraux aux provinces en matière de financement des services de santé.

Pour en savoir plus :

www.parl.gc.ca/LEGISInfo/BillDetails.aspx?Language=F&Mode=1&billId=5514128

www.radio-canada.ca/emissions/lapres-midi_porte_conseil/2011-2012/chronique.asp?idChronique=223617

Par ailleurs, une motion privée, la motion M-12, présentée par le député conservateur John Woodworth, prévoit qu'un comité spécial soit créé afin d'examiner les dispositions du Code criminel prévoyant qu'un enfant devient un être humain qu'à partir du moment de sa naissance. Cette motion sera étudiée par les députés de la Chambre des communes le 7 juin.

Pour en savoir plus :

www.ffq.qc.ca/2012/04/non-a-la-motion-woodworth/

L'AREQ sur la place publique

30 mai 2012

Rapport du Vérificateur général concernant les CHSLD : l'AREQ consternée, mais pas surprise

Vous pouvez également lire tous les communiqués émis par l'AREQ au www.areq.qc.net.



1 500 membres ont assisté aux AGR

Plus de 1 500 membres de l'AREQ ont participé à l'une ou l'autre des dix assemblées générales régionales (AGR) qui ont eu lieu entre le 22 et le 31 mai. Ces assemblées ont été l'occasion pour les membres de s'exprimer sur leurs préoccupations, en particulier en matière de protection du pouvoir d'achat et de santé.

« Il y a de quoi être fiers de la participation importante de nos membres qui sont venus exprimer leurs préoccupations et leurs priorités lors des assemblées régionales. Cela témoigne du dynamisme de l'AREQ et de notre engagement envers l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et de leurs proches », souligne le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

50^e de l'AREQ

Dans la plupart des régions, les membres de l'AREQ ont souligné le 50^e anniversaire de l'AREQ, que ce soit en visionnant la vidéo qui relate brièvement l'histoire de l'Association, ou encore, par exemple, en dégustant un gâteau-anniversaire.

Deux régions, soient Laval–Laurentides–Launaudière ainsi que Cœur et Centre-du-Québec, ont décerné des bourses pour le soutien à la formation. Créées dans la foulée du 50^e anniversaire de

l'AREQ, ces bourses s'adressent aux membres réguliers de l'AREQ ainsi qu'à leurs enfants ou petits-enfants âgés de 12 ans et plus, qui sont inscrits dans une démarche de formation ou de perfectionnement.

Mythes et réalités sur le vieillissement

Également, deux régions, soient le Saguenay–LacSt-Jean et l'Estrie, ont profité de la tenue de leur AGR pour amorcer le visionnement de la vidéo « Ce matin dans la salle d'à côté ».

Rappelons que cette vidéo a été réalisé par l'AREQ dans la foulée du projet SIRA sur la santé et les habitudes des personnes âgées. La vidéo détruit plusieurs mythes selon lesquels le vieillissement serait une catastrophe.

Enfin, les participantes et participants aux AGR ont été invités, si ce n'était déjà fait, à signer la pétition pour l'indexation.

Cette pétition a aussi circulé dans les assemblées générales sectorielles.

L'AREQ aux États généraux sur le féminisme

Les 25 et 26 mai se sont tenus les États généraux de l'action et de l'analyse féministes organisés par la FFQ. L'AREQ a pris part à cette activité qui visait à consolider la solidarité des féministes québécoises, à dynamiser le mouvement féministe québécois et à renforcer l'appartenance à ce mouvement.

Point culminant d'une série de rencontres régionales, cette rencontre de près de 300 femmes a permis de constater des gains majeurs en matière d'égalité : services de garde à prix modique, Loi sur l'équité salariale, Régime québécois d'assurance parentale, perception automatique des pensions alimentaires et politique gouvernementale en matière de violence à l'égard des femmes.



En outre, il est courant d'entendre des responsables politiques, économiques ou médiatiques affirmer l'importance de l'égalité pour la société québécoise.

Toutefois, le bilan tracé révèle que de nombreux défis menacent toujours l'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes au Québec. De nouveaux enjeux émergent, en même temps que certains acquis majeurs pour les femmes sont menacés. On pense notamment à une sexualisation effrénée de l'espace public qui impose des modèles féminins hypersexualisés, l'absence d'un programme d'éducation sexuelle dans les écoles québécoises ou à la pauvreté des femmes âgées.

Les travaux liés à ces États généraux se poursuivront au cours de l'année qui vient et se concluront à l'automne 2013.

Regardez la vidéosouvenir du 50^e de l'AREQ!

Dans la foulée du 50^e anniversaire de l'AREQ, une vidéo relatant l'évolution de l'Association a été réalisée. Cette vidéo accorde la parole à quelques personnes parmi toutes celles – il y en a tant! – qui ont été impliquées de près dans cette évolution : les personnes présidentes nationales encore en vie, la présidente de la Fondation Laure-Gaudreault, les deux plus récents répondants politiques de l'AREQ à la CSQ, ainsi que deux membres de l'AREQ.



Ainsi, dans la vidéosouvenir, il est question de la fondatrice de l'Association, Laure Gaudreault, de la revendication historique de l'indexation, des liens avec la CSQ, et bien sûr de l'avenir.

Cette courte rétrospective a été présentée en premier dans les régions de l'AREQ, notamment lors des assemblées générales régionales (AGR). Elle est maintenant disponible sur le site Internet de l'AREQ, dans la section Qui sommes-nous? / 50^e de l'AREQ.

Le Focus



Les événements météorologiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les orages violents, les inondations et les tempêtes hivernales engendrent annuellement de nombreux problèmes de santé au Québec (blessures, maladies et décès prématurés).

Comme ces événements météorologiques extrêmes sont accentués par les changements climatiques, il faut donc s'y préparer pour protéger sa santé et celle de ses proches.

Heureusement, le site [Mon climat, ma santé](#) a été créé pour vous aider en répondant à vos questions :

- ◆ Quel est l'impact des changements climatiques sur ma région?
- ◆ Quelles sont les situations à risque?
- ◆ Comment protéger ma santé et celle de ma famille?
- ◆ Comment m'adapter et lutter contre les changements climatiques?
- ◆ N'attendez plus! Prenez quelques minutes pour découvrir comment [Mon climat, ma santé](#) peut vous aider et laissez ensuite les informations venir à vous en vous abonnant au bulletin électronique trimestriel ou à la conversation sur la santé climatique dans les médias sociaux. Déjà un millier de personnes y prennent part partout au Québec!

À surveiller en juin

Comité national d'action sociopolitique
1^{er} juin

Bureau provincial de la Fondation Laure-Gaudreault
1^{er} juin

Rencontre de planification et d'évaluation du magazine *Quoi de neuf*
4 juin

Conseil exécutif spécial
4 juin

Conseil d'administration
5 au 7 juin (a. m.)

Comité national des assurances
7 (p. m.) et 8 (a. m.) juin

Comité national des statuts et règlements
12 (p. m.) et 13 (a. m.) juin

Congrès CSQ
26 au 29 juin



Le Focus



NOS COMITÉS À PIED D'OEUVRE

Plusieurs comités de l'AREQ se sont réunis en mai. Voici les résumés de ces rencontres :

Environnement et développement durable (1^{er} et 30 mai) : Le 1^{er} mai dernier se déroulait la rencontre des responsables régionaux en environnement et en développement durable (EDD). Au menu : présentation de la thématique « Ma santé en lien avec l'environnement », par Éric Laroche, conseiller; conférence du Dr Pierre Gosselin de l'institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) sur les enjeux sanitaires reliés au pétrole, travail en groupes et plénière sur l'exploitation de la thématique triennale. Par ailleurs, le Comité national s'est aussi réuni le 30 mai afin d'évaluer la rencontre des responsables régionaux, de préparer la prochaine année et de discuter de possibilités d'actions sur la thématique « Ma santé en lien avec l'environnement ». À cet effet, les responsables régionaux en EDD sont conviés à réserver la date du 24 octobre 2012 pour une rencontre de préparation et d'échange pour l'année.

Condition des femmes (2 mai) : Les membres du comité ont tenu leur troisième et dernière rencontre de l'année 2011-2012. Cette rencontre a notamment permis de discuter de l'organisation de la prochaine journée de formation des responsables sectorielles ainsi que de la rencontre automnale des responsables régionales. Les membres du comité ont également échangé sur les États généraux sur le féminisme organisés par la FFQ. Elles ont également exprimé leur inquiétude face à certains événements qui interpellent spécifiquement les femmes, soit le dépôt d'une motion privée portant sur les droits du fœtus à la Chambre des Communes et le langage irrespectueux utilisé à l'Assemblée nationale lors de la période de questions. Enfin, elles ont fait le point sur les articles à paraître dans les prochains numéros du *Quoi de neuf*.

Magazine *Quoi de neuf* (7 mai) : Les membres de l'équipe se sont réunis afin d'effectuer la révision des épreuves laser (montage graphique) de l'édition de juin-juillet du magazine.

Comité consultatif de la CARRA (17 mai) : La 1^{re} vice-présidente et représentante de l'AREQ au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation, participait à la sixième et avant-dernière réunion du comité dans les bureaux de la CARRA. Les membres du comité ont discuté et échangé concernant des propositions relatives à l'indexation des rentes de retraite. Une modification au calendrier des rencontres du comité reporte la dernière réunion au 20 septembre 2012 au lieu du 30 août 2012.

Communications (29 mai) : Les membres du comité national ont assisté à une formation sur les médias sociaux (Facebook et Twitter) semblable à celle tenue lors du dernier Conseil national de l'AREQ. Par ailleurs, ils ont fait le point à propos des formations régionales en communication, des sorties publiques de l'AREQ et de ses différents outils de communication (magazine, bulletin d'information et site Internet). Ils ont également discuté d'un canevas de bulletin sectoriel qui sera mis à la disposition des secteurs qui le souhaitent à l'automne. Enfin, ils ont entrepris une démarche d'analyse des sites Internet sectoriels et régionaux de l'AREQ.

AREQ (CSQ)

COORDONNÉES :

320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611

SANS FRAIS :

1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

INTERNET :

www.areq.qc.net

CONCEPTION

Martine Faguy

Secrétaire affectée
aux communications

faguy.martine@csq.qc.net

RÉDACTION

Johanne Freire

Lucie Genest

Éric Laroche

Ginette Plamondon

Dominic Provost

En rappel :

Programme toujours en action

Les formulaires ainsi que les renseignements relatifs au Programme *toujours en action* sont disponibles dans l'Extranet, dans la section réservée aux membres du Conseil national.

Dans un premier temps, les formulaires complétés par les personnes présidentes de secteur doivent être acheminés aux personnes présidentes de région. Puis, celles-ci doivent les transmettre à l'AREQ au plus tard le 22 juin, par courriel, à l'attention de Lucie Genest (genest.lucie@csq.qc.net).

Veuillez prendre note qu'une nouvelle modification a été apportée au formulaire de présentation. Le changement concerne la date de dépôt des projets. Vous devez maintenant cocher l'une ou l'autre des cases appropriées, soit celle du dépôt du 22 juin ou celle du 1^{er} décembre.

Voici venu le temps de penser à vos besoins en papeterie pour l'année financière 2012-2013. Vous trouverez donc en pièce jointe le formulaire « Fournitures de bureau - Bon de commande » à compléter le plus tôt possible selon les modalités habituelles.

N'oubliez pas, que vous commandiez ou non des fournitures, il est très important d'aviser Lucie Genest à l'adresse courriel : genest.lucie@csq.qc.net, ceci afin de ne pas retarder la commande chez notre fournisseur.

Nous vous souhaitons un été chaud et ensoleillé!

